

«Le petit Nicolas» et «Ernest & Célestine» représenteront le Luxembourg aux César

Communiqué par : Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

Publié le 25.01.2023

L'Académie des arts et techniques du cinéma vient d'annoncer les nominations pour les César 2023 parmi lesquelles on retrouve 2 coproductions luxembourgeoises.

Dans la catégorie «Meilleur film d'animation», les films nommés sont:

Le petit Nicolas – Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux? coproduit par Lilian Eche et Christel Henon (Bidibul Productions) et réalisé par Amandine Fredon et Benjamin Massoubre d'après l'œuvre de René Goscinny et Jean-Jacques Sempé.

Ernest & Célestine : le voyage en Charabie coproduit par Stéphan Roelants (Mélusine Productions) et réalisé par Julien Cheng et Jean-Christophe Roger.

Retrouvez toutes les nominations sous <http://www.academie-cinema-membre.org/FichiersExternes/Presse/Documents/2023/liste-officielle-nominations-cesar-2023.pdf>

La 48^e cérémonie des César se tiendra le vendredi 24 février 2023 sur la scène de l'Olympia et sera diffusée en clair sur Canal+ à 21 heures.

À ce jour, le Luxembourg totalise 19 nominations et 3 César – en 2013 (*Ernest et Célestine* – Mélusine Productions), en 2021 (*Deux* – Tarantula Luxembourg) et en 2022 (*Le Sommet des Dieux* – Mélusine Productions).